



Paris, le jeudi 6 octobre 2022

## **POLITIQUE BIODIVERSITÉ DU GROUPE LA POSTE**

L'ampleur de la perte de la biodiversité impose une prise de conscience massive et une action collective dans l'ensemble des sphères, politiques et économiques.

En France, au sein de l'Union européenne et plus largement au niveau international, la biodiversité s'impose comme un sujet d'importance majeure qui nécessite une politique ambitieuse des entreprises.

La Poste, entreprise à mission, intervient sur de nombreux domaines, à différentes échelles, et représente une activité importante en lien avec les territoires. Le groupe œuvre depuis maintenant plusieurs années à réduire ses impacts environnementaux en lien avec le Climat et les Ressources.

Le changement climatique participe fortement à l'érosion de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes. De même, l'économie circulaire constitue un réel levier pour préserver la biodiversité. Pour le groupe La Poste, il est donc essentiel de maintenir et de renforcer ces politiques climatiques et d'économie circulaire et d'intégrer dans l'ensemble des réflexions sur l'environnement les enjeux de préservation du vivant et de la biodiversité.

Cet engagement en faveur de la biodiversité s'inscrit de fait dans l'engagement stratégique et sociétal du groupe et sa déclinaison au travers de la politique Environnementale.

La Politique biodiversité a vocation à décliner et incarner cet engagement. Son objectif est de préserver les bénéfices apportés par le bon état et le bon fonctionnement des écosystèmes, au travers des "services écosystémiques".

Le Groupe est conscient des enjeux de la biodiversité qui se matérialisent sur trois domaines principaux :

- L'activité Immobilière, principalement dans l'empreinte de son foncier (bâti/non bâti) et l'artificialisation des sols.
- L'activité transport, notamment dans la consommation de carburant et de matière première et dans l'utilisation des infrastructures de transport à l'origine de la fragmentation des milieux naturels.
- L'activité Banque/Assurance, particulièrement dans l'impact lié aux dossiers de prêts de La Banque de détail et aux portefeuilles d'investissements.

Au service de cette politique biodiversité, Le Groupe met en place une stratégie d'actions visant notamment à réduire son empreinte biodiversité de ses bâtiments, régénérer les écosystèmes en participant notamment à l'atteinte du « zéro perte nette » de biodiversité et du ZAN 2050 (Zéro Artificialisation Nette), développer les cobénéfices biodiversité en lien avec les programmes de compensation de ses émissions transport de GES, évaluer et réduire l'empreinte des portefeuilles de ses activités Banque/Assurance.

En synthèse, Le groupe s'engage à favoriser la protection de la biodiversité sur l'ensemble de ses activités et de son patrimoine.

La clé de succès de cette politique réside dans la sensibilisation et l'implication de tous dans les actions à conduire. Le groupe La Poste s'engage à communiquer et à impliquer ses collaborateurs et ses fournisseurs

dans sa démarche afin de « reconnecter le vivant » en développant les connaissances et expertises de tous et en proposant des expériences de nature en vue de sensibiliser à la préservation de la biodiversité.

Afin de se fixer des objectifs quantifiables en lien avec sa feuille de route, le Groupe s'engage à mettre en place un indicateur (Global Biodiversity Score) d'évaluation de l'empreinte biodiversité du Groupe.

Le Groupe La Poste s'engage à mettre en place une gouvernance biodiversité, en lien avec les enjeux Climatique et Ressources.